18 Mai 1974, rue SAINT VICTOR
Paris 5e



FEDERATION DE PARIS
DU PARTI SOCIALISTE
41, Bd Magenta 75010
Tél. 206 37 43 & 202 64 55

# 14 FRANCS PAR JOUR POUR VIVRE !!!

*Tel est le montant de l'allocation vieillesse, et il faut savoir qu'une personne âgée sur trois ne dispose même pas encore de cette somme, malgré toutes les promesses des gouvernements qui se sont succédés depuis 16 ans et en particulier à cause du refus permanent du Ministre des finances de ces gouvernements, M. Valéry GISCARD D'ESTAING......*

**LES PERSONNES AGEES ONT DROIT :**

- **A DES REVENUS SUFFISANTS**

– passage immédiat à une allocation journalière minimum de 21,50 F puis progressivement à 40 F, avec augmentation régulière en fonction du coût de la vie.

– suppression des taxes (T.V.A.) sur les produits de première nécessité et en particulier les produits alimentaires de base.

– indexation de l'épargne : l'argent économisé sur un livret de caisse d'épargne sera revalorisé en fonction de l'augmentation des prix au lieu de perdre progressivement sa valeur.

- **A UN LOGEMENT CONVENABLE**

– création de logements-foyers bien organisés, agréables, situés près des lieux habituels où on a vécu.

– garanties sociales de relogement équivalent et dans le même quartier en cas de rénovation des immeubles.

- **A UNE PROTECTION ACCRUE ET EFFICACE DE LEUR SANTE**

– gratuité réelle des soins et des médicaments.

– amélioration de la qualité de la médecine du 3ème âge.

– organisation de centres de soins légers à proximité du domicile, d'infirmeries dans les logements-foyers.

- **A CONSERVER UNE PARTICIPATION ACTIVE A LA VIE SOCIALE**

– maintien et aménagement des espaces verts et lieux de repos à proximité des centres d'activité de la ville.

– création d'activités adaptées au 3ème âge, pour que la retraite ne soit pas une mise à l'écart de la société.

– développement de l'accès aux loisirs (cinémas, etc....).

- **A ETRE AIDES POUR TOUTES LES FORMALITES ADMINISTRATIVES**

– unification des régimes de retraites.

– simplification de toutes les formalités (démarches, déclarations, etc....).

– création d'un secrétariat d'Etat chargé de toutes les questions concernant le troisième âge (demandée dès 1973 par les députés socialistes).

Ces DROITS des personnes âgées

- à des revenus suffisants
- à un logement convenable
- à une protection efficace de leur santé
- à conserver une participation active à la vie sociale
- à être aidées pour toutes les formalités administratives

ne peuvent évidemment être satisfaits, malgré des déclarations, par un candidat technocrate qui ne s'intéresse qu'aux chiffres, et pour qui tout est affaire de "rentabilité", Valéry GISCARD D'ESTAING. On l'a d'ailleurs vu à l'oeuvre pendant onze ans ! ! !

Pour nous, au contraire, SOCIALISTES, la satisfaction des droits légitimes de chacun et en particulier des personnes âgées est un devoir de fraternité qui passe avant tout autre impératif. C'est ce que nous voulons dire quand nous parlons de "changer la vie", et que François MITTERRAND exprime lorsqu'il parle "d'un peuple plus fraternel".

**AIDEZ-NOUS A LE FAIRE**
**EN VOTANT**
**CONSEILLANT A VOS AMIS DE VOTER**
**pour**

# FRANÇOIS
# MITTERRAND

**CANDIDAT COMMUN DE LA GAUCHE**
**LE CANDIDAT DE LA JUSTICE ET DE LA FRATERNITE**